

Image not found or type unknown



Achat immobilier avec concubin divorcé

Par **cloluzot_old**, le **30/11/2007** à **11:07**

je m'apprete à acheter avec ma concubine 1 bien immobilier.
je suis divorcé et j'ai 1 enfant majeur
ma concubine qui n'avait pas d'enfant est actuellement enceinte (je suis le père de l'enfant à venir)
nous avons chacun des biens personnels que nous allons réinvestir dans l'achat de ce nouveau bien.
quelle est pour nous la meilleure option (mariage pacs) ?
doit-on acheter comptant ou à crédit ?
quelles démarches doit-on faire auprès du notaire ?
notre but est de ne léser personne
merci